

Bulletin trimestriel d'information syndicale

NUMÉRO SPÉCIAL avant La

PAUSE ESTIVALE



**Pas de vacances
pour l'info syndicale !**

Dégel du point d'indice
L'avis de la fédération
Services Publics CFE-CGC

Nouveaux ministres
Premier contact au MASA

Recours intersyndical
contre le contrat Etat-ONF

SOMMAIRE

ÉDITORIAL	3
ACTUALITE GENERALE	4
FONCTION PUBLIQUE – ACTIONS DE LA CFE-CGC	4
MOBILITE ET PROMOTIONS	5
ARRIVEES AU CONSEIL SYNDICAL EFA-CGC	7
ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2022	8
ACTUALITES PAR STRUCTURE	9
AGENCES DE L'EAU	9
ASP – FAM – INAO – ODEADOM	10
CNPF	11
ENSEIGNEMENT, FORMATION, RECHERCHE	12
MASA	13
MTECT	17
PARCS NATIONAUX	19
OFB	19
ONF	22



Pas de vacances pour l'action syndicale !

EFA-CGC, au sein de l'intersyndicale à l'ONF, attaque en justice le contrat Etat-ONF. Témoignages à l'appui, ce recours dénonce les effets délétères prévisibles sur la santé des personnels des 500 nouvelles suppressions de postes prévues par le contrat.

Par cette action, et au-delà même de l'ONF, nous espérons une prise de conscience de l'Etat des risques induits par les baisses régulières d'effectifs réalisées sans mesurer leurs impacts, au regard des missions et de la charge de travail en augmentation.

Heureusement pour la santé de tous dans ce contexte, voici la parenthèse estivale qui arrive ; période toutefois à la fois attendue et redoutée ! L'équipe EFA-CGC vous souhaite de vrais moments de repos et d'insouciance et/ou d'activités conviviales pour évacuer le stress trop souvent accumulé ces derniers mois.

Espérons enfin un été clément, afin de ne pas ressentir trop vivement les effets du dérèglement climatique. Souhaitons qu'il épargne les plus fragiles, mais aussi nos forêts, patrimoine si précieux, mais si vulnérable quand chaleur, sécheresse et vents se conjuguent.

Et nous avons une pensée pour nos collègues qui resteront sur le pont par choix ou obligation, dont ceux consacrant leur été à la défense contre les incendies.

Nous vous souhaitons à toutes et tous un agréable été !

Valérie Boyé,

Secrétaire Générale d'EFA-CGC



Fonction publique – actions de la CFE-CGC

Revalorisation du point d'indice : finalement 3,5%

Le gouvernement met fin au gel du point d'indice des fonctionnaires avec une augmentation de 3,5 %. Les fonctionnaires bénéficieront dès le 1er juillet d'une augmentation générale de 3,5 %.

La mesure devrait coûter 7,5 milliards d'euros, mais reste néanmoins bien en deçà du niveau de l'inflation !

Réaction de la fédération Services Publics de la CFE-CGC

Cette augmentation est complétée par des mesures ponctuelles pour tenter de compenser la perte de pouvoir d'achat des fonctionnaires de ces dernières années :

- reconduction GIPA en 2022
- revalorisation début carrière catégorie B
- extension forfait mobilités durables
- revalorisation et extension de la prestation aux frais de restauration.

Les Services Publics CFE-CGC notent l'intention du gouvernement de reconnaître enfin l'engagement quotidien indéfectible des 5.7 millions d'agents publics et le préjudice qu'ils ont subi ces dernières années sur leur pouvoir d'achat.

Pour les SP CFE-CGC, **c'est une mesure décevante qui ne permettra pas un rattrapage suffisant** du niveau de vie des fonctionnaires sur les 3 versants de la FP. Certains économistes annoncent 7% d'augmentation des prix en septembre soit 2 fois l'équivalent de l'annonce du gouvernement de ce jour.

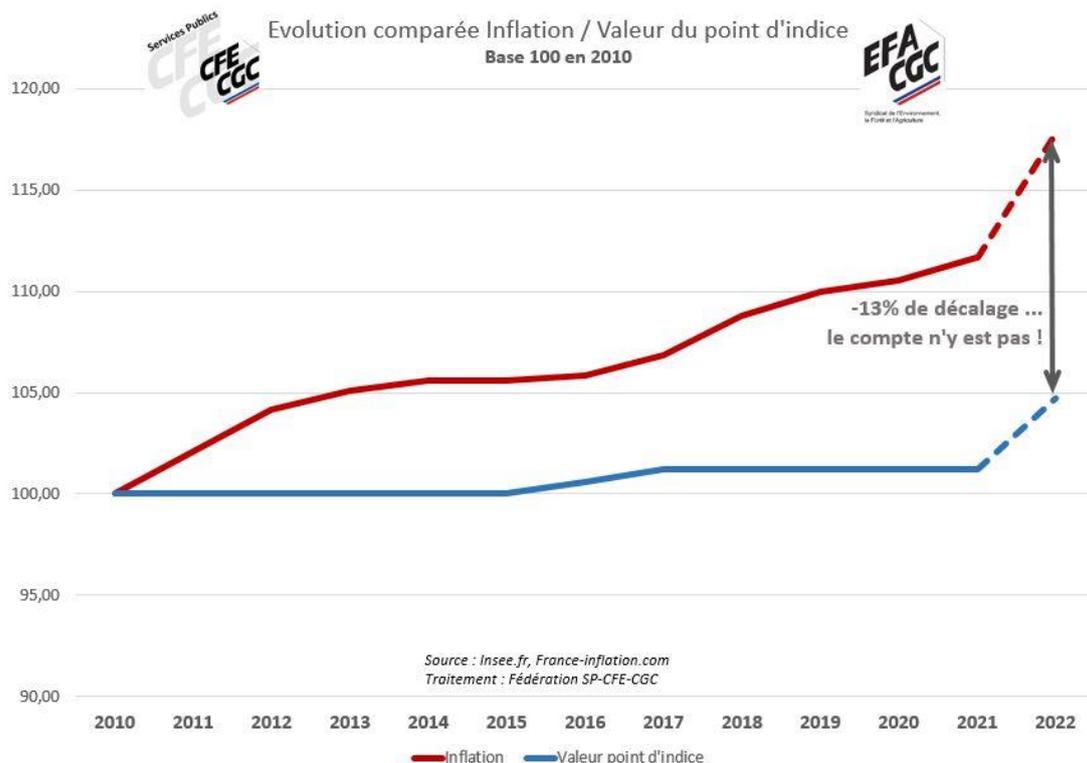
Au-delà de cette augmentation et des mesures ponctuelles supplémentaires annoncées pour compenser une inflation inédite dans notre pays, **les SP CFE-CGC demandent une véritable remise à plat des conditions de rémunération des agents publics.**

Notre fédération rappelle avoir déposé, une contribution "Un socle commun pour des projets innovants" le 31 mars 2022 avec un grand nombre de propositions pour améliorer concrètement le pouvoir d'achat des fonctionnaires.

Notre fédération participera aux travaux à venir sur les perspectives salariales et défendra les intérêts de tous les agents pour des 3 versants.

Les SP CFE-CGC pour la
défense du pouvoir d'achat de
TOUS les agents publics !

[Tract SP CFE-CGC sur les perspectives salariales](#)



Les actions de la fédération Services Publics CFE-CGC en 8 actes

La fédération Services Publics CFE-CGC a publié plusieurs tracts sur ses actions et positionnements sur des thématiques importantes ; d'autres vont suivre. Ci-dessous les liens vers les 8 premiers actes :

Acte 1 – Code général de la fonction publique

Acte 2 – Formations

Acte 3 - Egalité Professionnelle

Acte 4 – Droit des Agents contractuels

Acte 5 - Santé famille

Acte 6 – Plan santé au Travail

Acte 7 – Organisation territoriale de l'Etat

Acte 8 – La réforme de la Haute Fonction Publique

Indemnité de sujétion géographique dans certains DOM TOM.

[Un décret du 26 avril 2022](#) modifie le décret de 2013 portant création d'une indemnité de sujétion géographique pour les fonctionnaires affectés en Guyane, Saint-Barthélemy, Saint-Martin et Saint-Pierre et Miquelon.

[Le tract de la fédération Services Publics CFE-CGC](#) liste les principaux éléments de ce décret.

Négociations pour la prévoyance

Après la signature unanime des organisations syndicales de la Fonction Publique d'Etat pour le volet « Santé » de la Protection Sociale Complémentaire le 6 janvier 2022, les négociations viennent de s'ouvrir sur le volet prévoyance avec la DGAFP. Elles concernent les risques décès, incapacité et invalidité.

La fédération Services Publics CFE-CGC sera reçue début juillet en audience bilatérale sur le risque « Décès » dans une négociation qui se clôturera pour ce point fin juillet.

Vos observations, propositions ou points de vigilance à prendre en compte dans le cadre de ces négociations sont les bienvenus pour adapter au mieux ce dispositif au besoin des agents.

Service interministériel d'envoi de fichiers volumineux

Bon à savoir : Développé et opéré par l'État, le service en ligne "France transfert" a pour but de permettre aux agents de l'Etat l'envoi ou la réception de fichiers lourds en interne, ou entre agents et usagers ou partenaires.

<https://www.numerique.gouv.fr/outils-agents/france-transfert/>

Mobilité et promotions

Lignes directrices de gestion Mobilité

Les lignes directrices de gestion (LDG) sont des guides élaborés par l'administration en concertation avec les représentants du personnel à la suite de la suppression des sujets Mobilité et Promotion/avancement au sein des CAP.

Un groupe de travail s'est réuni le 25 mai dernier en vue de l'actualisation des LDG Mobilité du MASA avec la participation d'Hélène Duchemin au sein de l'Alliance du Trèfle. Vous trouverez le compte-rendu complet sur [Le site du Trèfle](#).

Force est de constater que les organisations syndicales ont peu de marge de manœuvre sur la rédaction de ces LDG. La réduction du nombre de campagnes de mobilité de trois à une seule au profit d'une augmentation des publications au fil de l'eau est imposée, sous prétexte notamment d'harmonisation interministérielle. A noter au passage que les LDG n'auront jamais été appliquées sur ce



point puisqu'il n'y a eu que deux campagnes (printemps et hiver), au motif de difficultés de mise en place du cycle d'automne en temps de crise Covid...

Nous continuerons néanmoins à contribuer à la réflexion pour que les décisions soient accompagnées de modalités les plus facilitantes possible pour les agents et à soutenir vos demandes de mobilités dans le cadre du droit d'évocation.

Résultats Mobilité de printemps

Les premiers résultats d'arbitrages au MASA sont parus : [Réunion décisionnelle n°1](#) . La seconde réunion décisionnelle est annoncée pour le 30 juin.

Promotion au grade Hors Classe pour les AAE, IAE et IR et accès à l'échelon spécial échelle lettre A

La note de service relative à la promotion dans le grade des Hors Classes pour les Attachés d'Administration de l'Etat, des Ingénieurs Agriculture et Environnement et des Ingénieurs de Recherche au titre de 2022 n'est pas encore parue alors que cette même note avait été publiée le 20 mai en 2021. La date de remise des dossiers d'inscriptions et les fiches de transmission des rédigées par les services RH aux IGAPS référents était en 2021 **fixée au 30 juin**.

Pour ne pas perdre de temps EFA-CGC vous fournit le lien vers :

- [La note de service 2021 pour que vous ayez toutes les modalités statutaires pour que vous puissiez préparer votre dossier si vous êtes concernés,](#)
- [Les dossiers à remplir pour que vous puissiez compléter votre dossier au plus vite,](#)
- [La fiche de transmission pour l'inscription à l'échelon spécial à remplir par votre service RH de proximité et votre hiérarchie,](#)

Point de Vigilance : les dates qui figurent dans les documents sont liées à la date de parution 2021. Donc n'oubliez pas d'ajouter une année.

Parallèlement EFA-CGC a alerté les services RH des structures concernées par cette note de service qui se fait attendre. N'hésitez pas à nous contacter en cas de besoin et de demander officiellement par courriel le soutien d'EFA-CGC pour que vos correspondants puissent soutenir vos demandes auprès des responsables RH ad-hoc.

Attention à vos échelons !



Pour les fonctionnaires, nous vous invitons à **vérifier et contrôler vos situations indiciaires** en vous référant à votre dernier arrêté indiquant votre ancienneté et votre échelon. Il s'avère que le changement d'échelon, défini par la loi, n'est pas toujours opéré dans les délais. Des oublis peuvent être possibles.

Pour vérifier, vous pouvez retrouver les grilles indiciaires ([en suivant ce lien](#)).

Il est également important que vous puissiez suivre au plus près les demandes que vous formulez auprès de vos services de ressources humaines (avancement, promotion, départ à la retraite...) et vous faire expliquer les tenants et aboutissants de toute décision qui serait prise par l'administration, ceci afin d'éviter toutes mauvaises surprises.

L'équipe d'EFA-CGC se tient à votre disposition pour vous aider à une meilleure compréhension et vous accompagner dans vos démarches.

CONTACTS MOBILITÉ

helene.duchemin@efa-cgc.com

gilles.vanpeteghem@efa-cgc.com

et pour les dossiers ONF :

sandra.pedurthe@efa-cgc.com

Arrivées au conseil syndical EFA-CGC

De nouveaux visages au conseil syndical

Armelle NOE (ONF) et Philippe MARCEL (ASP) ont, tous deux, été élus pour rejoindre l'équipe du conseil syndical de EFA-CGC constituée de 17 membres représentant au mieux la diversité de nos adhérents.

Tous deux s'investissent déjà de longue date pour la défense individuelle et collective des personnels, c'est donc avec plaisir, et à l'unanimité, que leur candidature a été accueillie.

Le bureau EFA-CGC s'enrichit d'un membre supplémentaire

Une évolution de nos statuts validé en AG a permis l'élection d'un nouveau membre au sein du Bureau EFA-CGC

C'est ainsi que Arnaud METAIS, qui assure déjà la fonction de coordinateur du collège ONF et très investi dans le fonctionnement du syndicat, a été élu, lui aussi à l'unanimité, en tant que 7ième membre du bureau EFA-CGC

Pour mettre des visages sur nos noms, suivez le lien vers le [Trombinoscope actualisé de notre Conseil Syndical](#)



Sortie de terrain du Conseil Syndical d'EFA-CGC avec l'OFB en Charentes (pose de filets de capture avifaune). Photo : F. Clauce

Elections professionnelles 2022

Vote électronique test, ou crash test ?

Un test du système de vote électronique a eu lieu du 6 au 10 juin au MASA et MTE et plusieurs établissements. Les agents concernés par le périmètre du test ont pu se rendre compte des modalités concrètes de vote, pendant que l'administration et les organisations syndicales testaient également les coulisses du vote (de l'ouverture du vote avec scellement des urnes à sa clôture avec le descellement des urnes, la signature des PV et la proclamation des résultats, avec toute la phase intermédiaire de suivi du bon déroulement des votes).

Le moins que l'on puisse dire est que ce test a montré toute son utilité au vu des nombreux problèmes, corrections et adaptations nécessaires qu'il a permis d'identifier. Mais justement, au vu de l'ampleur des corrections à apporter et du fait que nous n'avons pu tester de ce fait un fonctionnement normal du processus de vote, il paraît souhaitable de procéder à un nouveau test pour s'assurer du bon déroulement et pouvoir corriger les erreurs subsistantes avant les élections de décembre

Nous tenons à remercier tous les électeurs-test qui ont participé à cette opération, leur vote (ou impossibilité de vote...) nous a permis d'identifier des blocages qui auraient pu rester invisibles sans leur contribution !

Préparation des listes électorales

En parallèle, nos représentants dans les différentes structures où EFA-CGC est présent, sont en train de constituer les listes électorales pour les élections professionnelles.

Réservez-leur bon accueil s'ils vous sollicitent pour figurer sur la liste !

Et si vous pensez à vous engager plus dans l'action syndicale, n'hésitez plus et [contactez-nous vite](#) pour savoir comment vous pouvez contribuer à nos actions !



Agences de l'eau

Fusion des agences de l'eau : une boutade ?

Lors du dernier COSUI mutualisation des Agence de l'eau, EFA-CGC a énoncé une déclaration liminaire interpellant le Directeur de l'Eau et de la Biodiversité (DEB) au sujet de la provocation lancée par Bérangère Abba devant les Sénateurs : « Eau et biodiversité ne sont qu'un même problème. On pourrait presque envisager de fusionner l'Ademe, l'OFB et les agences de l'eau ! »

Nous avons affirmé que cette proposition est absolument inacceptable pour les personnels concernés.

D'abord parce qu'elle est totalement contraire aux conclusions du rapport 2018 conjoint du CGEDD et de l'Inspection Générale des Finances : « Le scénario n° 5 prévoit la création d'une agence englobant tous les acteurs actuels : AFB, ONCFS, agences de l'eau, établissements publics de parcs nationaux, EPMP. Ce scénario soulève de nombreux inconvénients :

- difficultés de la nouvelle structure à s'imposer face à des établissements à la culture forte et capacité de la tutelle à se positionner par rapport à celle-ci ;
- économies d'échelle incertaines et gouvernance ligotée par son gigantisme ;
- mise en cause ou rupture des liens territoriaux avec la disparition des conseils d'administration des agences et des établissements publics de parcs nationaux.

Ce scénario présentant, de son point de vue, de nombreuses difficultés qui ne peuvent que conduire à l'écarter. »

Ensuite, parce que cette proposition irréfléchie est révélatrice des préjugés selon lesquels les fusions de structures publiques engendreraient forcément plus d'efficacité.

Or fusion n'est pas raison, comme le montrent de nombreux exemples de dysfonctionnements, sans compter les dégâts humains provoqués : Pôle emploi, OFB, fusions des Régions etc.

Le système français visionnaire de gestion de l'eau par bassin a été copié dans le monde entier et repris par la DCE, il a fait la preuve de son efficacité et de sa proximité des territoires. Le recentraliser en une sorte de conglomérat informe, piloté depuis la capitale, serait contraire à tous les objectifs affichés, et n'amènerait que confusion et paralysie de la politique de l'eau.

Le DEB a pris note et a démenti les propos de la ministre en expliquant que « c'était une boutade ». A suivre de près...

Quasi-statut : pas d'avancée

Concernant la révision du quasi-statut des agences, le projet est au point mort depuis le refus de Bercy de revaloriser les grilles indemnitaires.

De toutes façons l'administration ne proposait que de maigres avancées et beaucoup de nouvelles contraintes pour les contractuels : licenciement suite à trois refus de reclassement, primes à la tête du client style RIFSEEP en pire etc...

CONTACT

AGENCES DE L'EAU

claire.dulong@efa-cgc.com

EFA
CGC



ASP – FAM – INAO – ODEADOM

Agence de Services et de Paiement – FranceAgriMer – Institut national de l'origine et de la qualité – Office de développement de l'économie agricole d'outre-mer

ASP : fusions en cours et ticket restaurant au CTE du 28 avril

Une actualité dominée par le CTE du 28 avril, le rythme des groupes de travail s'étant un peu ralenti en avril avant une nette reprise en mai (5 réunions prévues).

Nouvelles directions inter-régionales

Le sujet principal du CTE était la **création de trois nouvelles Directions Inter Régionales** par fusion de sept anciennes Direction Régionale. Le sujet a fait l'objet d'une abstention syndicale unanime qui a néanmoins permis l'officialisation de la création des directions interrégionales :

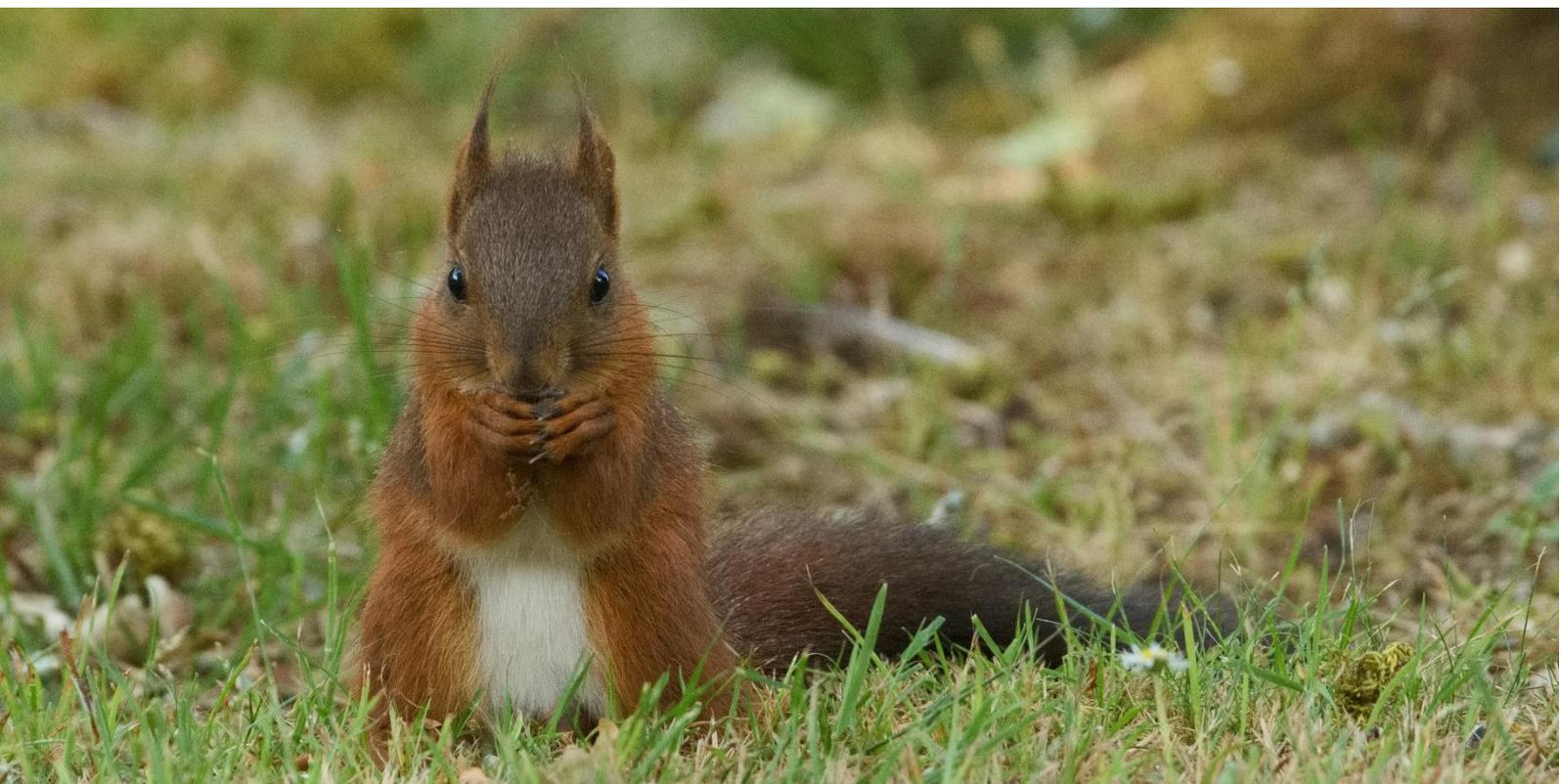
- Antilles-Guyane (siège Guadeloupe)
- Océan Indien (siège Réunion)
- Ile de France Centre Val de Loire (IDF-CVL) (siège Olivet)

Par cette abstention les représentants d'EFA n'ont pas voulu s'opposer au projet, globalement validé par les CTR locaux. Mais ont tenu à **manifester certaines réserves tant au niveau de l'efficacité de l'arrêté de restructuration** censé protéger les encadrants impactés, que des organigrammes des nouvelles structures. Le vote globalisé pour l'ensemble des trois entités ne nous permettant pas de détailler nos critiques.

Tickets restaurant

L'autre sujet du CTE était l'annonce officielle par la direction de **l'octroi aux agents d'un ticket restaurant pour chaque jour télétravaillé**. Le PDG se félicitant d'être dans les premières structures dépendantes du MAA à faire profiter ses agents d'un assouplissement de la doctrine du ministère et de la DGAFP sur le sujet.

Nos représentants n'ont pu que se féliciter et approuver la mesure que nous sollicitons depuis longtemps (expertises juridiques à l'appui).



Ecureuil roux. Photo : JL Barbier



ASP : Dernière fusion et changement des instances au CTE du 31 mai.

Le CTE du 31 Mai 2022 avait pour sujet principal la validation de la création de la dernière direction inter-régionale Bretagne pays de Loire.

Création de la direction inter-régionale

Le réseau des directions territoriales de l'ASP se compose désormais de **28 sites répartis sur 4 directions inter-régionales** (Antilles-Guyane, Océan Indien, Ile de France - Centre val de Loire - Bretagne - Pays de Loire) et **8 directions régionales** (Nouvelle Aquitaine / Auvergne Rhône Alpes / Hauts de France / Normandie / Grand Est / Occitanie / Bourgogne Franche Comté) sans oublier Provence Alpes Côte d'Azur qui continue à être qualifiée de « régionale » bien qu'elle réunisse PACA et la Corse !

Mise en place des Comité Sociaux d'Administration Régionaux (CSAR)

L'autre point de ce CTE était la décision instituant la mise en place de Comité Sociaux d'Administration Régionaux (CSAR) se substituant aux CTR et CTL. Il est à signaler que les toutes nouvelles directions inter-régionales n'auront pas de CSAR et continueront à avoir un CSA local sur chacun de leur 9 sites. Les membres de ses instances seront élus lors des élections des représentants syndicaux du MASA qui se dérouleront sous forme d'un scrutin électronique du 01 au 8 décembre 2022.



CNPF

Centre national de la propriété forestière

Forfait mobilité durable.

EFA-CGC a été interpellé par plusieurs collègues sur l'intérêt de la mise en place du forfait mobilité durable dans notre établissement. Ce dispositif nécessitant une délibération formelle du Conseil d'administration, nous avons porté le sujet à la réunion du 8 juin dernier pour une inscription à l'agenda du Conseil d'administration avant la fin de l'année. Espérons que cette démarche connaîtra une issue favorable.

Demandes d'accompagnement individuel

Non avons consacré la page information du dernier [flash info CNPF](#) à l'accompagnement des demandes individuelles qui constituent une mission fondamentale de notre syndicat.

Récemment, nous avons travaillé sur les sujets de **la rupture conventionnelle** et du **compte personnel de formation**. Les synthèses produites à cette occasion peuvent être mises à la disposition des agents qui en font la demande.

Changement annoncé à la direction de l'établissement

Suite à l'annonce du départ de la Directrice générale du CNPF lors du dernier Conseil d'administration, l'appel à candidature pour son remplacement a été lancé début mai. Le (ou la) nouveau(lle) Directeur(rice) général(e) devrait être connu avant les congés d'été.



Démarche QVT

La démarche QVT se poursuit dans tous les services du CNPF. Nous sommes intervenus auprès de la DRH de l'établissement suite aux premiers retours des collègues pour demander la réalisation d'états des lieux par service qui soient plus approfondis et un rôle plus marqué dans la cohérence méthodologique par le consultant qui accompagne la démarche.



Enseignement, formation, recherche

EPLEFPA¹, INFOMA², AgroParisTech, INRAE³...

Rémunération et attractivité des emplois

L'enseignement technique agricole et l'enseignement supérieur, dont notamment la rémunération des personnels et l'attractivité des emplois, ont été abordés par l'Alliance du Trèfle lors de la dernière rencontre avec Madame la Secrétaire générale du Ministère de l'Agriculture.

Retrouvez le [compte rendu de la réunion du 21 avril 2022](#) sur le site de l'Alliance du Trèfle.

Modalités de recrutement revues

Le Comité technique Ministériel du 10 mai 2022 a donné lieu à un point d'information sur le projet de décret modifiant les statuts particuliers des **corps de l'enseignement technique agricole** (modalités de recrutement). Le projet de décret introduit la voie dérogatoire avec un recrutement au niveau de la licence suivi d'une formation de 2 ans. Retrouvez le compte rendu de ce CTM sur le site de l'Alliance du Trèfle : [Comité technique ministériel du 10 mai 2022](#)

Défense des IAE en poste dans l'enseignement agricole

Le 18 mai 2022, l'Alliance du Trèfle a de nouveau saisi la Secrétaire générale et le chef du SRH du MAA à propos de **l'inégalité subie par nos collègues IAE dans l'enseignement supérieur agricole** en matière de régime indemnitaire. Ces IAE assurent des missions d'ingénierie, d'expertise technique, de formation de cadres de haut niveau et de recherche, et doivent pouvoir enfin bénéficier d'un alignement de leur RIFSEEP sur leurs collègues IAE des services déconcentrés.

Situation COVID

La situation COVID dans l'enseignement agricole est régulièrement publiée sur le site de l'Alliance du Trèfle : [Situation au 20 mai 2022](#)



¹ EPLEFPA = établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles

² INFOMA = institut national de formation des personnels du Ministère chargé de l'Agriculture

³ INRAE = institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement



Nouveau ministre de l'agriculture : premiers contacts

Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire (MASA), a rencontré les organisations syndicales le 25 mai en visioconférence.

Valérie BOYE, y participait en tant que titulaire au CTM pour l'Alliance du Trèfle.

Ce premier échange a permis d'attirer l'attention du ministère sur l'importance du dialogue social, la **récurrence des crises** et leur gestion, les **surcharges** de travail, le besoin de reconnaissance des agents, les attributions du ministère, le rôle essentiel de la forêt, les baisses d'effectifs, le devenir de nos missions et le niveau élevé des risques psycho sociaux.

Vous pouvez prendre connaissance de la déclaration et du compte rendu de l'Alliance du Trèfle ([via ce lien](#)).



Le 20 juillet prochain, l'Alliance du Trèfle va rencontrer le **Ministre** de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. Cette rencontre en bilatérale nous permettra de développer et de compléter ces thèmes.



Marc Fesneau (photo officielle gouvernement.fr)

Zoom sur la protection fonctionnelle en Comité technique ministériel

Le comité technique ministériel s'est réuni le 10 mai 2022. EFA-CGC y était représenté, au titre de l'Alliance du Trèfle par Valérie BOYE. L'ordre du jour portait uniquement sur des points d'informations relatifs à :

- Un projet de décret relatif aux **statuts particuliers des corps de l'enseignement agricole**
- Le bilan de la feuille de route **égalité-diversité 2021**
- **La protection fonctionnelle**

En dehors des points à l'ordre du jour, la secrétaire générale a répondu aux points soulevés en [déclaration liminaire](#), dont une [déclaration intersyndicale](#) sur l'organisation des élections professionnelles, et questions diverses.

Vous pouvez télécharger [notre compte-rendu](#) et les différents documents examinés en séance.

Retour au présentiel au Comité technique ministériel de juin

Le Comité technique ministériel de juin, en cours lors de la rédaction de cet Actu Info a enfin retrouvé un format présentiel facilitant la fluidité des échanges et la qualité du dialogue social.

Hélène DUCHEMIN, y participait en tant qu'experte pour l'Alliance du Trèfle.

Ce comité traitait notamment des conditions de santé particulières applicables aux TSMA ([voir CR du groupe de travail sur ce sujet](#)), du Brexit et de statuts des corps de l'enseignement technique agricole au travers de projets de décrets et arrêtés + un sujet d'information sur la déontologie.

Plus d'information sur [le site du trèfle](#).

De nombreux sujets sensibles abordés avec la secrétaire générale du MAA

Sophie Delaporte, secrétaire générale du ministère de l'agriculture et de l'alimentation, a rencontré une délégation de l'Alliance du Trèfle le 21 avril 2022. EFA-CGC y était représenté par Valérie BOYE.

Cela nous a permis d'échanger avec elle sur **de nombreux sujets importants** : les rémunérations, les fins de carrière, l'enseignement agricole, le transfert FEADER, l'avenir de la forêt et la gouvernance de l'ONF et du CNPF, l'avenir des TSMA, notamment forestiers, les contrôles sanitaires, l'Influenza aviaire, diverses réorganisations en cours, les mobilités et promotions, les conditions de travail, le manque de réactivité du service RH, le télétravail, le bilan carbone du ministère...

Vous pouvez prendre [connaissance du compte rendu détaillée de cette réunion](#).

Inquiétudes en matière de sécurité sanitaire de l'alimentation

De récents arbitrages intervenus en matière de sécurité sanitaire de l'alimentation ont créé la surprise pour les services du MAA et de la CCRF se partageant actuellement ces fonctions.

Suite à l'arbitrage du cabinet du Premier ministre, il a été confié à la DGAL la police de la sécurité sanitaire de l'alimentation à compter du 1er janvier 2023 avec un transfert de 60 ETP de la CCRF vers la DGAL. La CCRF conservera les missions concernant la loyauté des transactions (étiquetage, composition, allégations de qualité, fraudes)

Plus d'info en suivant [le lien vers le compte-rendu](#) de la [réunion d'information du 17 mai, du Comité Technique ministériel Alimentation](#).

Transfert du FEADER

Un groupe de travail s'est tenu le 31 mai dernier pour faire le point sur le transfert du FEADER aux Régions. Hélène Duchemin y représentait EFA-CGC au sein de l'Alliance du Trèfle.

Rappelons que l'accord entre l'Etat et l'Association Régions de France porte sur 385 ETP* MASA, 60 ETP d'ajustement, 25 ETP MTE et 20 ETP ASP. On relève une grande disparité de situations selon les Régions, qui font plus ou moins d'efforts pour attirer les agents.

(*ETP = Equivalent Temps Plein)

Nous avons fait remonter le malaise de nombreux collègues impactés qui, d'une part, n'ont pas de détails et garanties suffisantes sur leurs conditions d'accueil pour accepter le transfert et d'autre part ont peu d'opportunités de mobilité pour échapper à ce transfert et peu de soutien de l'administration pour déclencher les différentes aides prévues. La priorité légale pour la mobilité ne s'exerce pour l'instant qu'à l'intérieur du périmètre du MASA, ce qui est insuffisant. Le droit au retour reste incertain puisqu'il est subordonné à l'existence de postes dans la structure. En revanche, l'administration nous a assuré que toutes les demandes d'indemnité de départ volontaire de la part d'agents impactés seront accordées.

Nous restons inquiets sur les risques de refus d'apurement qui découleraient de la perte de compétences si trop peu d'agents sont transférés.

Un compte-rendu est en cours de rédaction. Les principaux textes utiles (Arrêté de restructuration, Note de service aides, Foire aux Questions) ont été regroupés sur le [site EFA-CGC](#)

Modulation des primes 2022 (RIFSEEP et hors RIFSEEP)

[La note de service du 23 juin 2022](#) présente les principes généraux et les modalités opératoires relatifs :

- ✓ à la campagne de modulation du RIFSEEP,
- ✓ à la campagne de modulation des primes hors RIFSEEP,

concernant certains corps ou emplois affectés au ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire (MASA).

Formation continue, bilan et perspectives

La section spécialisée formation continue du comité technique ministériel s'est réunie le 24 mai 2022 et Franck Cayssials y représentait EFA-CGC au sein de l'Alliance du Trèfle.

Le **bilan de la formation continue** montre notamment que la durée moyenne de formation diminue avec le développement de la formation à distance. La place du distanciel évolue dans les formations et mérite d'être questionnée sur son juste niveau entre avantages et inconvénients induits.

Beaucoup de formations ont été suivies dans l'enseignement agricole (développement de la formation à distance, accompagnement des réformes éducatives, prise de fonction, vie scolaire et Insertion...). A contrario, les formations sont en baisse dans les services déconcentrés (toutefois les chiffres sont biaisés par les enregistrements dans les outils de suivi)



Le comité a également examiné l'avancement du déploiement du logiciel RenoiRH-formation, ainsi que le déploiement des formations sur la **plate-forme interministérielle Mentor** : en avril, Mentor comptait plus de 13 500 utilisateurs, dont plus de 1 700 du MASA (2ème ministère).

Vous pouvez prendre connaissance de la déclaration liminaire et du compte rendu de l'Alliance du Trèfle et des documents présentés en séance [via ce lien](#).

CHSCT de l'administration centrale

Le CHSCT de l'administration centrale du 14 juin dernier a fait le point sur l'actualité COVID et les évolutions qui en découlent pour les agents en administration centrale.

Le dialogue a également porté sur le rapport d'activité 2021 de la médecine de prévention pour les sites parisiens et de la mise en œuvre du programme de prévention et du plan santé au travail.

Enfin, le retour sur les exercices de prévention du risque incendie a mis en lumière le besoin de préciser les modalités à suivre en cas d'incendie qui se sont perdues suite aux périodes de COVID et qui doivent également être adaptée à un contexte de télétravail accru.

[\(Pour plus d'information avec notamment le CR détaillé, vers le site du Trèfle\)](#)

Rapport de la Cour des comptes sur les effectifs en administration territoriale

La Cour des comptes a publié le 31 mai [un rapport \(en lien ici\)](#) consacré aux effectifs de l'administration territoriale de l'Etat. S'agissant des DDI, **la question de la mutualisation des emplois sous l'égide du ministère de l'Intérieur reste posée**. Le rapport interroge sur l'opportunité d'aller au terme de cette évolution en transférant l'ensemble des effectifs aux préfectures. *"Si certains préfets s'y disent favorables, les ministères mettent en avant le risque de déresponsabilisation de leur administration centrale si les agents censés mettre en œuvre les politiques qu'ils décident ne relèvent plus de leur gestion."* (Source Acteurs Publics 31 mai 2022)

Nous avons fait remonter ce risque et nos ministères sembleraient en être conscients. A suivre...

CONTACTS MASA *Alliance du trèfle*

valerie.boyé@efa-cgc.com

helene.duchemin@efa-cgc.com

franck.cayssials@efa-cgc.com



Agriculture, environnement et forêt : les trois piliers d'EFA-CGC. Photo A. Métais



ASMA nationale

Le compte rendu de l'**Assemblée Générale** d'intermandat qui s'est tenue à Marseille en novembre 2021 est désormais disponible. Vous pouvez le consulter sur le site internet de l'ASMA nationale en bas de la page [Espace ASMA Départementales](#) (également disponible en téléchargement au format PDF)

Les travaux de **rénovation du chalet de Megève** sont maintenant entièrement terminés. Une réunion d'inauguration aura lieu le mercredi 29 juin et regroupera les services du Ministère de l'Agriculture qui ont piloté et financé la majorité de ces travaux, les acteurs locaux et le bureau de l'ASMA. La semaine suivante, le chalet accueillera les premiers vacanciers de l'été.



CONTACT ASMA
philippe.legrand@efa-cgc.com

CONTACT ACTION SOCIALE
franck.cayssials@efa-cgc.com



Chalet de l'ASMA à Megève. Photo P. Legrand



Le rapport sur l'organisation des politiques de l'eau n'est toujours pas publié

Le CGEDD a rendu en mars son rapport sur *L'organisation territoriale de l'État en matière de politique de l'eau et de la pêche en eau douce*. Il est communicable pourtant il n'est toujours pas publié, c'est-à-dire mis à disposition de tous.

On aimerait bien que lorsque des moyens importants sont mis par l'Etat pour faire un état des lieux, celui-ci soit rendu public, en l'occurrence c'est obligatoire. Et on espère que la petite réflexion façon réorganisation flash de la DEB n'est en rien liée au contenu du rapport ou au fait qu'il ne soit pas publié.

EFA-CGC a écrit au CGEDD et à l'IGA pour leur demander que le rapport soit publié.

2 réunions d'information et d'échanges à la Défense

Gilles Van Peteghem et Emmanuelle Lonjaret seront présents sur 2 sites de la Défense pour des réunions informelles d'une heure :

Le jeudi 30 juin à la Tour Sequoia, à partir de 12h45 salle TS12A

Le lundi 4 juillet à l'Arche, à partir de 12h45 salle APS 05N73

Il s'agira principalement d'exposer nos positions de fond et de les confronter aux attentes des participants, sur les sujets RH mais aussi sur les sujets métiers sont la prise en charge est une de nos forces.

La participation est libre : il n'est pas nécessaire d'adhérer et il ne sera pas demandé de le faire.

Venez nombreux et amenez vos collègues !

30 juin : toujours pas de nouveau ministre de l'écologie ?

Allo ? Allo ? Y a-t-il quelqu'un pour piloter le chantier majeur de la transition écologique ?

EFA-CGC à la commission Gestion des écosystèmes de l'UICN

Jeudi 19 mai EFA-CGC a participé à la réunion de la commission Gestion des écosystèmes de l'UICN (France).

A retenir :

- La réunion a porté sur **le projet de loi "One Health"**, porté par l'UICN, FNE, Humanité et Biodiversité... Il s'agit d'une approche préventive et intégratrice pour une « percolation » ou une intégration dans tous les textes/codes existants ce qui nécessite de toiler tous les codes.
- Le site internet eklipse.eu est une base de données et de ressources pour tous les éléments nécessaires au déploiement du concept One Health
- Les structures support de cette démarche sont typiquement les Parcs Naturels Régionaux
- **EFA est intervenu sur le rôle des forêts** : filtration des poussières, mitigation des risques en montagne/inondation, protéger la forêt parce que la forêt nous protège => prévention des risques feux de forêt

2022 : année des océans

EFA-CGC comme membre de GT de l'UICN France a participé le 8 juin 2022 au webinaire de l'UICN. Parmi les actions engagées, faisant suite aux motions prises au congrès de Marseille :

- l'adoption d'un traité international sur la biodiversité en haute mer ;
- un accord juridiquement contraignant contre la pollution par les plastiques ;
- la réflexion sur les aires marines protégées : s'il faut des objectifs de surface, il en faut aussi de gestion de ces espaces (ex France du chalutage en eau profonde dans les aires marines) ;
- des travaux sont à engager sur le lien terre-mer (risque, aquaculture vs pêche, etc).



Le RIFSEEP à l'écologie

Des problèmes divers persistent malgré nos sollicitations insistantes auprès de la DRH de l'écologie : absence de cotation RIFSEEP des postes, interrogation sur la bascule en 2020 des agents du MASA etc.

Nous ne désarmons pas : nous finirons par avoir des réponses !

Assemblée Générale du CGCV

L'assemblée générale du CGCV s'est déroulée du 21 au 23 juin prochain à Saint Jean d'Aulps (74). C'est un moment important pour définir la stratégie d'accueil des jeunes de 6 à 17 ans dans les centres de vacances les prochaines années. Si vous avez des retours d'expérience, que ce soit en tant que bénéficiaire du CGCV ou bien en tant qu'animateur, n'hésitez pas à nous en faire part.

CONTACTS MTECT

emmanuelle.lonjaret@efa-cgc.com

gilles.vanpeteghem@efa-cgc.com



Agrion jouvencelle, demoiselle au teint parfait. Photo : JL Barbier



Parcs nationaux

Réseau d'adhérents EFA-CGC

Dans le cadre d'une meilleure coordination EFA-CGC entre les collèges relatifs aux Parcs nationaux, MTE et OFB, une réunion des adhérents en poste dans les Parcs nationaux, le 19 avril dernier, a permis d'échanger sur les actualités, difficultés, perspectives des parcs nationaux et de leurs personnels, relations avec OFB et parcs marins. Ont été définis également les sujets et messages à porter par EFA-CGC, notamment dans le cadre des élections professionnelles de décembre. Le compte rendu de cette réunion a été diffusé à tous les adhérents EFA-CGC en poste dans les Parcs nationaux.



OFB

Office Français de la Biodiversité

Rencontre avec la direction générale et la directrice des ressources Humaines

Lors de cet entretien nous avons pu revenir sur les points importants suivants :

Evolution de carrière des Quasi statuts

Une réflexion s'impose sur l'impossibilité de progression satisfaisante pour les personnels contractuels concernés. La direction en est consciente et en fait un vrai chantier RH, l'idée de sortir du quasi statut pour permettre des évolutions a même été évoquée. Nous n'y sommes pas opposés, il faut éviter de rester sur un statut où les promotions et les évolutions sont trop faibles.

Manque de transparence sur les carrières

Nous demandons plus de **transparence** sur les **choix des mobilités et de promotions** et la possibilité de pouvoir échanger avec les différents directeurs avant les décisions. Sans vouloir pour autant remettre des sous-commissions de CAP ou CCP, la DRH n'est pas contre la remise en place d'un dialogue plus rapproché.

Recrutement de contractuels

Nous évoquons également le problème des **recrutements de contractuels à la place de fonctionnaires** dans les SD et nous mettons en garde la possibilité de recrutement par copinage ou de mauvais recrutement par manque d'expérience des recruteurs. Il n'est pas normal également que les postes d'IE soit mis avec des profils qui écartent des IE en interne au profit de contractuels en externe dans le cas de compétences accessibles avec le programme de formation.

Accompagnement EFA-CGC sur les dossiers individuels

Nous avons également demandé et obtenu la mise en place de rendez-vous en visio avec les personnels de la DRH afin de traiter les **dossiers individuels**. Nous préférons cette méthode dans la construction et le dialogue plutôt que d'évoquer des cas en séance collégiale.



Retour sur le comité technique du 12 avril

Projet d'expérimentation des astreintes

EFA-CGC a mis en garde sur l'inscription dans le projet d'une possible règle qui fixerait un plancher annuel à 10 samedis + dimanches + jours fériés travaillés.

Notre ligne est la suivante : l'astreinte ne doit pas être un outil qui remplace les agents sur le terrain. Si dans certains cas elle peut être utile, nous sommes opposés à une fixation d'un minimum national : chaque service en fonction de ses obligations doit fixer les règles dans la concertation.

Instruction relative à la réalisation des missions de police

EFA-CGC considère que certains points de l'instruction doivent être éclaircis et a donc été favorable aux modifications proposées.

Projet d'instruction sur la protection fonctionnelle

Objectif = Mise à jour des dispositions internes, en lien avec la réglementation actuelle. EFA-CGC demande à ce que ce texte soit intitulé "note" ou "circulaire" plutôt qu'"instruction" au regard des dispositions qu'il comporte.

Composition des instances

Projets d'arrêtés de composition du comité social d'administration, des commissions administratives paritaires des adjoints techniques de l'environnement et des techniciens de l'environnement placés auprès de l'OFB, et de la commission consultative paritaire locale.

Les projets étant manifestement conformes aux textes en vigueur, vote favorable de la part d'EFA-CGC.

Ajustements organisationnels au sein de la direction de la police et du permis de chasser

La réorganisation fait suite à un audit de la DET.

Sur la base d'un organigramme anonymisé (selon un principe demandé par notre OS), EFA-CGC a émis un vote favorable, considérant que l'affectation de tel ou tel agent sur un poste ainsi créé et que le régime indemnitaire lié à certains postes n'étaient pas à l'ordre du jour de cette session de l'instance

Habillement

Commande et livraison en 2022 sur les stocks disponibles, non complète (en attente du nouveau marché, prévu pour 2023). Livraison galonnage à venir (sous 4 mois). Le principe de la création d'un magasin en interne semble avoir été acté

Point OJE

Suite au faible nombre de candidats, le projet de mise en place des OJE est reporté d'une année. EFA-CGC considère que la création de ces postes sera un plus indéniable qui devra faire monter en compétence l'ensemble des inspecteurs de l'environnement de l'établissement en matière judiciaire. De plus s'il s'avérait que le cumul des compétences judiciaires OJE/IE soit possible, cibler un poste par département permettrait d'optimiser cet apport.

Élections

EFA-CGC a participé à la mise en place du premier vote électronique pour les futures élections syndicales de fin d'année. Encore beaucoup de choses à rectifier : dont la liste des électeurs qui contenaient de nombreuses erreurs et le procédé de signature des élections avec un serveur pas correctement dimensionné pour assurer le flux de connexion à la fin des votes. Pour la partie du votant, le procédé reste simple et accessible.

Les dernières interventions EFA-CGC

Suite à notre rencontre avec le directeur général et la DRH, plusieurs de nos demandes ont pu se mettre en place.

Nous avons été reçus en bilatérale avec la DRH pour évoquer les dossiers personnels de certains agents. Nous avons pu également évoquer les questions des TSDD dont **le RIFSEEP ne dispose toujours pas de note de gestion à OFB**. Nous avons évoqué les questions de **la revalorisation des grilles des quasi statut** et notre souhait de faire évoluer ce chantier qui ne permet pas aujourd'hui, notamment pour les catégories C, de progresser dignement et de faire face aux augmentations de la vie.

Nous sommes intervenus pour que **soit évoqué lors du prochain CHSCT les problèmes internes de la DSI**. Nous avons pu aborder la question des mobilités et notre souhait de pouvoir avoir des échanges au moment des propositions des directeurs pour **accompagner les personnels et pouvoir répondre à leurs questions**.

Autre sujet d'actualité **les mobilités des agents et le choix des CSD dans les départements**. Nous trouvons que le choix du CSD devrait être celui du directeur général après proposition du directeur régional. Nous souhaitons également que soit établi un cadre précis de recrutement pour cette fonction, nous considérons en effet que le CSD est le représentant de OFB au niveau du département et que cette fonction est primordiale dans l'image de l'établissement avec les partenaires.

CONTACT OFB

efa-cgc@ofb.fr

EFA
CGC



Photo : JL Barbier



EFA-CGC demande l'annulation du contrat Etat-ONF

EFA-CGC fait partie intégrante du groupement de 5 syndicats de l'ONF qui a déposé ce mercredi 22 juin au Tribunal Administratif de Paris un **recours visant à l'annulation du contrat Etat/ONF 2021-2025** et ses 500 suppressions de postes. Les syndicats signataires s'engagent ainsi pour la défense de la santé des personnels, qui ne manquerait pas d'être impactée par ces nouvelles diminutions des effectifs, dans le contexte d'enjeux croissants des questions forestières.

- **Les sous effectifs, les surcharges de travail et la santé au travail dégradée : ça suffit !**
- **L'absence de moyens pour l'ONF** alors que la forêt est un des enjeux majeurs pour la lutte contre les changements climatiques et la perte de biodiversité : **ça suffit !**

Le but de ce recours en justice est d'obtenir de meilleurs arbitrages pour que soient enfin donnés aux forestiers les moyens de remplir leurs missions pour l'intérêt général, et dans le respect de leurs conditions de travail.



Pour en savoir plus : [lien vers le communiqué intersyndical](#)

Assermentation des salariés : qu'est-ce que ça change ?

L'exécutif a fini par prendre une ordonnance permettant à l'ONF de recruter des salariés sur tous les postes, y compris avec des missions de police. La situation des TF salariés recrutés depuis 5 ans, qui sont en poste au sein des UT mais sans disposer du statut de leurs collègues fonctionnaires, n'est pas encore réglée pour autant. Elle fournit un exemple criant des écarts inacceptables entre les catégories de personnels.

[Analyse et revendications d'EFA-CGC dans notre Flash spécial](#)

Accord NAO 2022 : l'écart entre catégories socio professionnelles se creuse

EFA-CGC n'a pas signé l'accord NAO 2022 portant sur les revalorisations salariales annuelle. La négociation annuelle obligatoire (NAO) sur les revalorisations salariales a été menée dans le contexte d'inflation que nous traversons. La Direction générale a proposé, pour la troisième année consécutive, **des enveloppes de revalorisation différenciées à hauteur de 4,26 % pour les ouvriers forestiers et 2,95 % pour les autres salariés.**

Une nouvelle fois, le compte n'y est pas. Avec une inflation de 4,8 % sur un an à fin avril (et qui continue d'augmenter), **l'enveloppe de 2,95 % allouée aux TAM et cadres est nettement insuffisante, ne serait-ce que pour maintenir le pouvoir d'achat de ces salariés.** De plus, le choix renouvelé de la Direction générale de consacrer des enveloppes plus faibles pour les salariés autres qu'OF creuse un écart dans les revalorisations salariales entre catégories sociaux professionnelles, écart qu'il sera impossible de combler et qui accentue le tassement de la grille des minimas.

EFA-CGC dénonce une différence de traitement récurrente entre catégories socio-professionnelles au détriment systématique des TAM et cadres. Nous ne pouvons accepter la perte de pouvoir d'achat qui en découle pour les salariés de ces catégories.

[Lisez l'analyse EFA-CGC pour connaître la réalité derrière cet accord !](#)

Filialisation : les instances rendent leur avis

Avis du CSE central

Lors de la réunion extraordinaire du 12 mai, **le CSE Central était appelé à se prononcer sur la filialisation** d'une partie des activités concurrentielles. [Cet avis a été rendu de façon détaillée et argumentée](#) sous forme d'une motion approuvée par l'ensemble des élus à l'exception d'une abstention.

Les membres du CSEC ont ainsi exposé **leurs doutes sur le bien-fondé de la filialisation** et leurs craintes quant à de nombreux éléments pouvant mettre en cause la stabilité et la pérennité de l'entreprise.

Le CSEC a demandé à être de nouveau consulté en novembre pour rendre un avis concernant **les éléments encore inconnus ou non stabilisés à ce jour** : les modalités individuelles de transfert et transposition pour les personnels concernés, les effectifs de la filiale par branche d'activité et le traité d'apport en capital.



Pour EFA-CGC, aucun élément ne légitime cette filialisation qui se fera au prix d'une course à la rentabilité dont les personnels porteront principalement le poids, au détriment de leur santé et des conditions sociales.

Comité technique central

Lors du comité technique central du 18 mai, les représentants des personnels de droit public ont été amenés à se prononcer sur les modalités de transfert des fonctionnaires vers la filiale (21 personnes identifiées). Même si ces modalités n'appellent pas de remarques particulières et semblent assez protectrices pour les agents, EFA-CGC a voté contre, comme toutes les autres OS, pour manifester notre opposition au projet de filiale lui-même.

Déménagement du siège

Cette fois, c'est effectif : après de nombreux reports, les personnels parisiens du siège de l'ONF ont emménagé dans leurs nouveaux quartiers. EFA-CGC a eu l'occasion d'une visite lors du CTC du 16 juin. Le bâtiment est magnifique et semble prometteur, une fois que les travaux seront terminés... Il faut s'attendre à encore plusieurs semaines de chantier pour les finitions...

EFA-CGC à votre écoute au siège

Nous espérons que ce déménagement dans ces locaux plus adaptés, qui permettent de réunir l'ensemble des équipes éparpillées depuis des décennies, sera l'occasion de repartir sur de nouvelles bases pour les équipes qui ont été extrêmement malmenées les dernières années.

Sans naïveté aucune, EFA-CGC compte sur cette opportunité pour refonder une cohésion entre tous les personnels. Contactez nos représentants si vous souhaitez témoigner ou apporter votre contribution pour améliorer les liens humains pour les équipes qui travaillent désormais dans ces nouveaux locaux.



Aperçu extérieur du Siège ONF à Maisons-Alfort. Photo : A Métais

Contractuels de droit public : EFA-CGC vous défend !

Population de plus en plus réduite à l'ONF, **moins d'une centaine de contractuels de droit public** sont toujours les laissés pour compte de l'augmentation salariale et des évolutions de carrière. Certains ont eu la chance de réussir les concours de dé-précarisation, d'autres ont accepté les propositions de contrats de droit privé. Ceux qui restent **se sentent de plus en plus isolés** entre les fonctionnaires encore très nombreux et les salariés de droit privé qui deviennent majoritaires. **Salaires, promotions, reconnaissance** : EFA-CGC se bat depuis plus de 20 ans pour une équité entre tous les statuts !

Lisez notre constat dans [la déclaration liminaire du CTC du 18 mai](#).

Le 18 mai 2022, le Comité Technique Central s'est réuni à Paris. L'un des points à l'ordre du jour concernait la modification de la Commission consultative paritaire (CCP) des contractuels de droit public (voir document ci-joint). Comme pour les corps de fonctionnaires, cette instance a été vidée de sa substance par la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique. La direction n'a pas apporté de réponse en séance [à notre interpellation](#), mais vous pouvez compter sur notre détermination pour continuer à **exiger une vraie prise en compte RH de vos situations !**

Pour toute question : contactez [nos référents ONF](#) pour les contractuels de droit public.

Dialogue social : beaucoup de sujets en cours

Les instances représentatives du personnel de juin (CSEC, CHSCT et CTC) ont traité un large éventail de sujets. Ci-dessous les points qui méritent attention.

Le CSEC du 8 juin s'est ouvert sur [une déclaration liminaire d'EFA-CGC](#) dénonçant :

- Les errements de la communication de la Direction générale vers les instances représentatives du personnel avec multiplication des informations, contre-informations et modifications à la dernière minute d'accords soumis à signature.
- Le manque d'information concernant les impacts de l'ordonnance passée par le gouvernement en vue d'autoriser les TFT salariés à exercer des missions de police. Nombre de question sont à ce jour sans réponse. A la demande d'EFA-CGC, **le Directeur général par intérim a proposé la tenue d'un CSEC extraordinaire le 21 juillet, entièrement consacrée à ce sujet.**
- Les dysfonctionnements et lacunes de la plateforme de gestion des frais de déplacements OREE. De même la forte évolution des coûts de déplacement, induite par l'inflation, impose une révision urgente des taux de remboursement.

Point d'avancement sur le Contrat Etat/ONF 2021-2025 et le Plan Stratégique

Le bilan 2021 de la mise en œuvre du contrat Etat-ONF et du plan stratégique 2021-2025 a été présenté aux deux instances. La forte mobilisation des personnels dans le double contexte sanitaire – Covid et changements climatiques – a été souligné. C'était la moindre des choses alors que la charge de travail est en constante augmentation, avec notamment le déploiement du plan de relance.

L'année 2021 a aussi été marquée par un excédent brut d'exploitation de 31,8 M€ alimenté par un marché du bois porteur et une subvention exceptionnelle de l'Etat à hauteur de 30 M€. **Ce résultat positif n'est donc que conjoncturel et reste fragile.**

DERNIERE MINUTE !

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration du 30 juin a été l'occasion pour d'informer l'ensemble des administrateurs du [recours en justice porté par une intersyndicale de l'ONF contre le contrat état-ONF](#).

Armelle Noé a également saisi l'occasion pour interpellier le conseil sur les difficultés de recrutement et de fidélisation des nouveaux arrivants que rencontre l'ONF et sur l'importance stratégique de ces sujets ([lire la déclaration complète ici](#)).

Le président Cullet propose l'essai d'un nouveau mode de travail au sein du CA, pour dynamiser la réflexion stratégique. Il a estimé qu'après un premier test sur la contractualisation des bois, l'attractivité de l'ONF pourrait être un prochain sujet de réflexion stratégique du conseil d'administration.

A l'occasion de l'approbation des comptes consolidés du groupe ONF, la présidente du comité d'audit a fait un point sur l'avancée des travaux de cette instance, qui étudie actuellement le nouveau système de comptabilité analytique de l'ONF. Cela a conduit l'ONF à reporter la présentation des résultats analytiques (répartition des résultats par domaine d'activité) au prochain conseil d'administration.

Enfin, la prolongation de quelques mois du marché de support informatique a permis à Armelle Noé de demander que soit menée une réflexion sur les synergies entre support interne au siège et en territoire et apports de la sous-traitance avant toute prise de décision sur la structure du prochain marché.



Dans le même temps, la réduction des effectifs se poursuit au-delà des objectifs du Contrat Etat-ONF, la Direction générale prétextant des difficultés de recrutement.

La convention ONF-FNCOFOR est quant à elle, toujours en gestation.

Bilan du plan de développement des compétences 2021

Le nombre d'heures de formation en 2021 (178180) est revenu à un niveau équivalent à 2019 après une année 2020 marquée par les confinements. Nombre de stagiaires (31 062, une personne pouvant suivre plusieurs formations dans l'année) et taux d'accès à la formation (79,5%) sont aussi en augmentation, notamment grâce à la montée en puissance de la formation à distance.

EFA-CGC aurait aimé connaître le taux de formations refusées pour différentes raisons afin d'avoir une vision complète.

Présentation du plan managérial

La direction générale a présenté son plan d'action managérial, en réponse à l'objectif du plan stratégique de « fonder la culture managériale sur la coopération, la confiance, l'autonomie et la responsabilité ». Ce plan se traduit par un parcours de formations et l'évolution des revues managériales pour « reconnaître la montée en compétence du manager ». Il sera complété par un référentiel des compétences managériales et un guide des bonnes pratiques managériales.

Ces dispositions seront-elles suffisantes pour s'extraire de plusieurs années de management « musclé » qui ont sapé la confiance dans toute la ligne managériale ?

EFA-CGC a attiré l'attention du DGI sur la discrétion nécessaire des informations échangées au cours des revues managériales, auxquelles les personnes concernées ne participent pas, ainsi que sur la nécessité de leur faire un retour rapide et formel des conclusions.

Projet de code de déontologie de l'ONF

L'ONF rentre dans les critères de la Loi Sapin II de 2016, faisant obligation de mettre en place un code de bonne conduite. Le cadre législatif évoluant, notamment sur les possibilités de cumul d'emploi, il a été nécessaire d'actualiser le code de conduite en vigueur à l'ONF. Des compléments ont aussi été apportés sur les obligations déontologiques.

Ces modifications du code de conduite de l'ONF étaient soumises à vote. **EFA-CGC était globalement favorable à ce document**, mais le CTC a demandé des clarifications sur l'usage du mot "loyauté" pour éviter le risque de détournement du document à des fins de "chasse aux sorcières" contre des personnels engagés. Le document sera modifié prochainement et proposé à nouveau aux instances

Projet de règlement intérieur de l'ONF

Le règlement intérieur de l'ONF, applicable depuis 2018 aux salariés de l'établissement, a été étendu à l'ensemble des personnels de droit public. Cette nouvelle version du règlement intérieur présenté comme suivant la réglementation va en fait au-delà et renforce les motifs disciplinaires. Les mesures préventives pour éviter l'application de ce régime disciplinaire n'ont malheureusement pas été présentées lors de la séance. C'est sans surprise que **le CSEC s'est prononcé à l'unanimité contre ce projet de règlement intérieur**. Au CTC et au CHSCT nos représentants se sont abstenus, reconnaissant tout de même pour partie une prise en compte de nos demandes dans le document final.

Point sur le fonctionnement de la plateforme OREE

Dénoncés par EFA-CGC dans sa déclaration liminaire, les dysfonctionnements et lacunes de la plateforme de gestion des frais de déplacements OREE pénalisent l'ensemble des personnels. Ils ajoutent une (sur)charge de travail supplémentaire aux personnels chargé de pallier ces dysfonctionnements.

Un audit interne sur le déploiement et l'avancement du projet a été réalisé à la demande du DG par intérim. La Direction examine encore les mesures correctives possibles dans un contexte de relations tendues avec le prestataire. Des solutions doivent, en effet, être trouvées rapidement !

CONTACTS ONF

Droit public : arnaud.metais@efa-cgc.com

Droit privé : sylvain.pennet@efa-cgc.com

Mobilité : sandra.pedurthe@efa-cgc.com



TOUTE L'ÉQUIPE EFA-CGC
VOUS SOUHAITE
UN BEL ÉTÉ !

CONTACT EFA-CGC

permanence@efa-cgc.com

ADHÉRER

[Téléchargez le bulletin d'adhésion](#)

SITE INTERNET

www.efa-cgc.net

**EFA
CGC**

AA : Attaché d'Administration	EPA : Etablissement public administratif
AE : Agence de l'Eau	EPIC : Etablissement public à caractère industriel et commercial
AFB : Agence française pour la biodiversité	FC : forêt communale
ANCT : Agence nationale de la cohésion des territoires	FD : forêt domaniale
ANET : Agence nationale études et travaux (ONF)	FEADER : Fonds européen agricole pour le développement rural
ASA : Autorisation syndicale d'absence	FNB : Fédération nationale du bois
ASMA : Association d'action sociale, culturelle, sportive et de loisirs du Ministère de l'agriculture	FSC : Forest Stewardship Council (Conseil de Soutien de la Forêt)
ASP : Agence de services et de paiement	GPEC : Gestion prévisionnelle des Emplois et des Compétences
ATE : Agence territoriale (ONF)	GT : Groupe de travail
ATX : Agence travaux (ONF)	IAE : ingénieur de l'Agriculture et de l'Environnement
BF : Bois façonnés (mode de commercialisation)	iFRAP : Fondation pour la recherche sur les administrations et les politiques publiques
BSP : Bois sur pied (mode de commercialisation)	INFOMA : Institut National de Formation des Personnels du Ministère chargé de l'Agriculture
CA : Conseil d'administration	IRP : Instances Représentatives du Personnel
CAP : Commission administrative paritaire	LDG : Lignes Directrices de Gestion
CAS pensions : Compte d'Affectation spéciale « Pensions »	LTFP : Loi de Transformation de la Fonction Publique
CDD : Contrat à Durée Déterminée	MAA : Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
CDI : Contrat à Durée Indéterminée	MIG : Mission d'Intérêt Général
CESE : Conseil Economique Social et Environnemental	MIREX : Missions interrégionales des examens
CIA : Complément indemnitaire annuel	MTES : Ministère de la transition Ecologique et Solidaire
CSE : Comité Social et Economique	ODEADOM : Office de développement de l'économie agricole d'outre-mer
CHSCT : Comité d'Hygiène, Sécurité et des Conditions de Travail	OF : Ouvrier forestier
CNPF : Centre national de la propriété forestière	OFB : Office Français de la Biodiversité
CT : Comité technique	ONF : Office national des Forêts
CTM : Comité technique ministériel	OS : Organisation syndicale
DDI : Direction Départementale Interministérielle	PDG : Président Directeur Général
DDT : Direction Départementale Des Territoires	PFR : primes de Fonctions et de Résultats
DFCI : Défense des forêts contre les incendies	RIFSEEP : Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel
DG : Direction/Directeur général	SA : Secrétaire administratif
DOM : Département d'Outre-Mer	SGC : secrétariats généraux communs
DR : Direction/Directeur régional	TE : Technicien de l'Environnement
DRAAF : Direction régionale de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt	TSF : Technicien Supérieur Forestier
DREAL : Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement	TSMA : Technicien Supérieur du Ministère de l'Agriculture
DRH : Direction/Directeur des Ressources Humaines	UICN : Union Internationale pour la Conservation de la Nature
DSF : Département de la Santé des Forêts	UEF : Union européenne des forestiers
DT : Direction/Directeur territorial (ONF)	
EA : Etat d'assiette (programme annuel des coupes)	